

VESTIAIRES POUR FEMMES : LA VILLE HORS LA LOI !

Dans les lieux de travail, des vestiaires sont obligatoires quand il s'agit de se changer. L'employeur doit respecter un certain nombre de normes comme l'aération et le chauffage, la taille, la propreté... À cela s'ajoute, dans les établissements employant un personnel mixte, des installations séparées pour les travailleurs masculins et féminins (Article R4228-5 du code de travail. Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)).

Pour une Mairie qui se dit féministe, on est loin du compte dans les lieux de travail..

ABSENCE DE VESTIAIRE SÉPARÉ DEPUIS TOUJOURS !

Dans des gymnases, il arrive qu'une agente travaille seule avec plusieurs hommes. Avec pour effet par ex que cette agente se déshabille chez elle. Ou elle peut être amenée à passer par un vestiaire pour hommes pour aller à son propre vestiaire. Même si elle tape pour vérifier qu'il n'y a personne, elle a peur qu'un collègue soit en train de se déshabiller. Avec des blagues sexistes à son encontre, ou des remarques comme : "tu n'as jamais vu un homme nu ?"

OU DES VESTIAIRES SÉPARÉS QUI N'EN SONT PAS VRAIMENT...

Dans d'autres situations, les vestiaires sont aussi des « formes » de réfectoires où des collègues masculins viennent "discuter". Mais ce qui est étrange c'est que cela n'arrive pas à l'inverse ! Les agentes ne vont pas dans les vestiaires des hommes pour prendre le thé... !



DANS LES CRÈCHES, LE VESTIAIRE MIXTE : L'AVENIR ?!!! !!!

La DFPE (Direction féminine à 97%) ouvre ses portes aux collègues hommes. C'est bien..mais la logistique des vestiaires n'a pas été anticipée. Il s'agit pourtant de métiers pour lesquels les agent.es se changent entièrement. Au lieu de penser des espaces distincts, la Ville justifie la création de vestiaires mixtes par la cherté du foncier à Paris !

CES SITUATIONS PORTENT ATTEINTE À NOTRE DIGNITÉ : STOP !

Ces situations sont inadmissibles. Les collègues femmes comme hommes ont le droit d'avoir des vestiaires séparés pour assurer leur sécurité et leur intimité. Et c'est la loi.

Ces situations doivent cesser pour le respect de chacun.e au travail et pour éviter des situations propices à des blagues sexistes, ou à du harcèlement sexuel. Cela s'est justemnet produit dans l'ensemble de ces situations où nous sommes intervenus en soutien des collègues. Cela créé aussi de la peur pour des collègues qui n'osent pas dire non à des hommes qui rentrent dans le vestiaire pour faire une pause, par crainte de représailles ou de mise au placard car ce serait "la culture du métier".

POUR LE DROIT DE SE DÉSHABILLER EN TOUTE INTIMITÉ ET SÉCURITÉ QUAND ON EST AU BOULOT !

La mixité des métiers ne peut se faire sur le dos des femmes. L'employeur doit adapter les locaux et les vestiaires en conséquence. Nous demandons que la ville :

- **Se mette en conformité avec le code du travail et établisse la liste de tous les lieux qui manque de vestiaires séparés pour en créer en urgence.** Elle doit aussi faire des préconisations pour que les femmes puissent en « attendant » les travaux, travailler en toute sécurité.
- **Rappelle les réglementations pour que les vestiaires ne soient pas des lieux de réfectoire.** Ce qui pose la question d'organiser des lieux de réfectoire ou des salles de réunions supplémentaires pour certains collègues qui n'en n'ont toujours pas.
- **Respecte ses obligations en matière de sécurité et de prévention des violences sexistes et sexuelles dans les lieux de travail** afin de faire respecter ses droits face au sexisme et au harcèlement sexuel

**LE RESPECT ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES,
C'EST LE DROIT DE SE DÉSHABILLER EN TOUTE INTIMITÉ ET EN
TOUTE SÉCURITÉ QUAND ON VA AU BOULOT !**



Rejoignez nous pour gagner ces droits ! Retrouvons nous pour en parler ! Informez les membres des CHSCT de l'absence de vestiaires adaptés !

feministesupap@gmail.com

COLLECTIF FEMINISTE SUPAP-FSU